



Un sanctuaire

**pour les mammifères marins
dans l'espace maritime français
en Caraïbe**

Madeleine de GRANDMAISON

Vice-Présidente du Conseil Régional de la Martinique

Présidente du Comité de Bassin de Martinique

Présidente du RIOB

58^{ème} session plénière de la CBI

Saint-Kitts & Nevis

16-20 juin 2006

Une initiative française

Un sanctuaire pour les mammifères marins dans la Caraïbe

Assurer la protection
des mammifères marins
et, plus largement,
des nombreuses formes de vie
qui constituent l'écosystème
contre toutes les formes de perturbation
provenant des activités humaines



La continuité de l'action de la France en matière de protection des mammifères marins

A l'échelle de la planète

- Adhésion de la France à la CBI
- Moratoire sur la pêche baleinière
- Membre du Comité de conservation
- Création du sanctuaire baleinier de l'Antarctique
- Etc...

Dans ses eaux territoriales

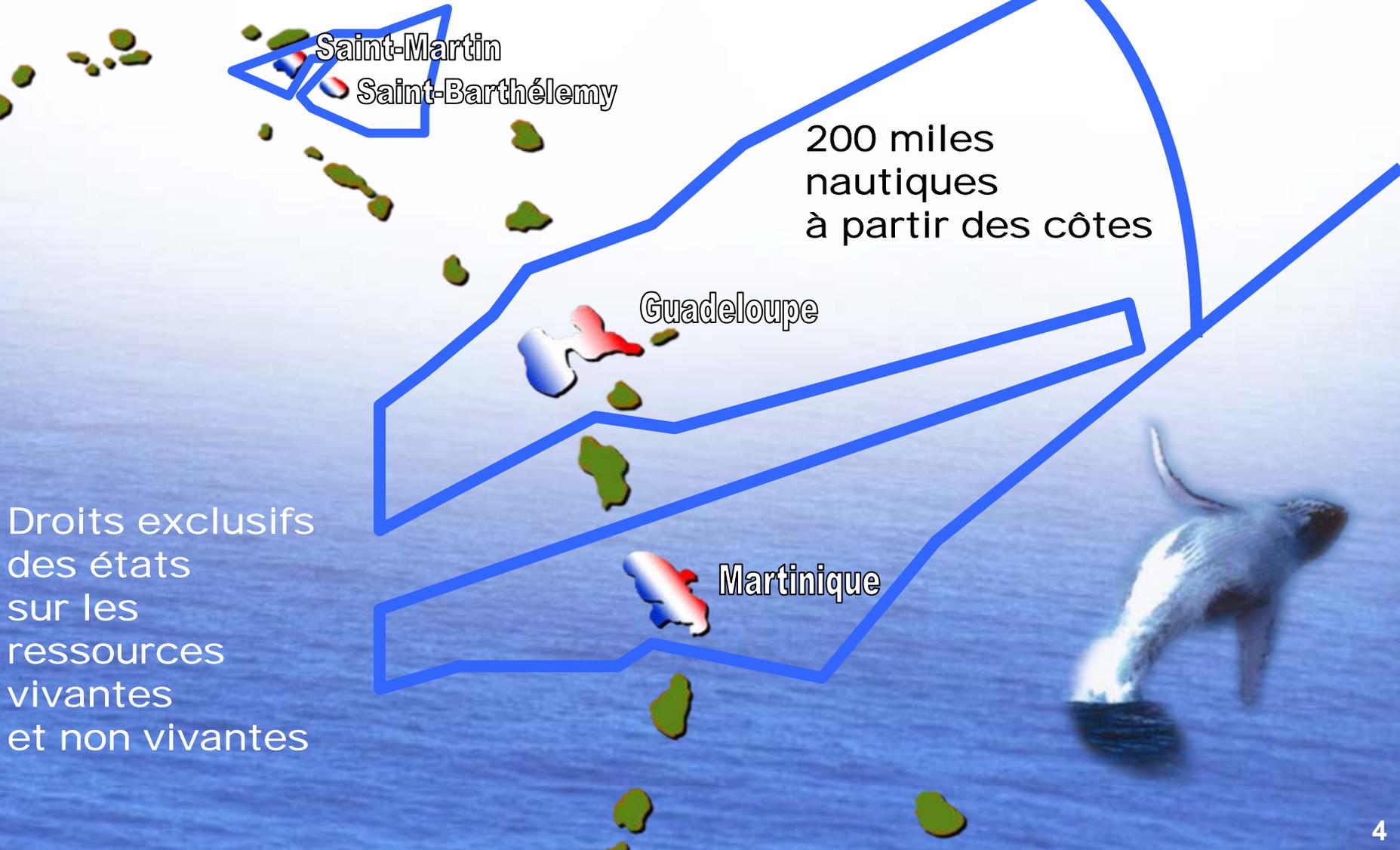
- Création de sanctuaires baleiniers
- Initiative Caraïbe...

Nouvelle-Calédonie
Méditerranée
Polynésie Française



Le sanctuaire

Une Gestion de la Zone Economique Exclusive



Le sanctuaire

Une aspiration de longue date



- Des dirigeants de certaines Îles-États de la Caraïbe
- Des dirigeants des îles françaises
- Des associations de protection de l'environnement
- Des ONG's
- Des usagers de la mer

Le sanctuaire

Une aspiration de longue date

visant à :

Concilier

**le développement harmonieux
des activités socio-économiques**

**et la nécessaire protection
des espaces et des espèces**



France-Antilles du 22.04.1993

Le sanctuaire

**Une solidarité de la France
avec ses départements
et les peuples riverains
du bassin caribéen**



Le sanctuaire

Le contexte physique

La zone caraïbe

Une biodiversité
unique

Des écosystèmes
remarquables

**Mangroves
Herbiers marins
Récifs coralliens**

Lieu de reproduction
de nombreuses
espèces

**Cétacés
sédentaires
et migrants**





28 espèces de baleines fréquentent la zone Caraïbe

SAINT-MARTIN. Dans le triangle Saint-Martin-Saint-Barthélemy-Anguilla, elle viennent se reproduire

Le retour des baleines à bosse

■ Lieu de prédilection pour la reproduction des cétacés, les eaux de Saint-Martin accueillent depuis une semaine les premiers spécimens.

■ La vigilance est de mise pour l'observation, tant pour la sécurité des personnes que pour celle des mammifères. La réserve naturelle indique les consignes et des techniques d'approche.

A la mi-février, les deux gardes animateurs de la réserve naturelle, Christophe Joo et Francis André, ont aperçu au large d'Oyster Pond les premières baleines à bosse. Il s'agit du premier couple observé dans la zone, composé d'un mâle et une femelle, à quelques mètres des côtes. Un second groupe, composé de quatre à cinq individus, a été observé deux miles des côtes saint-martinoises. Deux jours plus tard, le capitaine du catamaran Le Scooby-Doo, Stéphane Mazurier, signalait la présence entre les côtes de Saint-Martin et celles d'Anguilla d'un autre groupe. Avec, cette fois, un baleineau adulte, depuis une semaine, ce sont quatre individus qui ont été observés, dont plusieurs baleineaux, certains ayant déjà atteint une taille de cinq à six mètres de long,

ce qui laisse supposer qu'ils auraient déjà près d'un mois d'existence. Pour sa deuxième année d'observation, Nicolas Maslach, conservateur de la réserve naturelle, peut affirmer que « la zone de hauts plateaux située dans le triangle Saint-Martin / Saint-Barthélemy / Anguilla est une zone de reproduction de l'espèce. L'année dernière, quatre-vingt-six individus ont été repérés. Dans 80% des observations, il y avait un baleineau ». Les baleines à bosse migrent chaque année entre les aires de nourrissage situées sous les hautes latitudes polaires et les eaux tropicales chaudes qui sont propices à leur reproduction et au développement du baleineau dans les premières semaines de sa vie.

Tout individu a une responsabilité dans la survie de l'espèce

Dans notre région, les baleines à bosse nous viennent tout droit de l'Océan Arctique. Longtemps chassée, l'espèce était sur le point de disparaître. Grâce à un moratoire en vigueur depuis 1984, les stocks se reconstituent. On estime aujourd'hui entre 30 000 et 40 000 le nombre d'individus, soit 10% seulement des stocks originaux avant le début de la chasse industrielle dans les années cinquante.

« De janvier à avril et mai, dans notre région, les baleines à bosse sont en pleine période de reproduction. Si l'homme vient perturber intensément les cétacés, c'est autant d'énergie que les baleines et leur progéniture n'auront plus pour repartir dans l'Océan Arctique. Elles seront alors des proies faciles. Les balei-



La baleine peut mesurer de 12 à 16 mètres et peser de 25 à 35 tonnes.

neaux doivent grossir de 50 kg par jour pour refaire le grand voyage. Les femelles sont très affaiblies car elles ne se nourrissent pas pendant cette période et allaitent leur baleineau », souligne Nicolas Maslach. Et d'ajouter : « La pêche, certes, est un facteur important de déclin de l'espèce, mais également les perturbations provoquées pendant la période de reproduction qui sont autant de baleineaux qui ne voient pas le jour... ».

La réserve naturelle a réalisé des plaquettes sur lesquelles figurent les techniques d'approche des baleines à bosse et les consignes à observer impérativement, tant pour la sécurité des personnes que celle de l'animal (lire ci-dessous). Ces plaquettes sont distribuées dans différents lieux de l'île, notamment les marinas, et sont disponibles dans les bureaux de la réserve naturelle, route de Corailis, à Quartier d'Orléans.

Valérie Dalzey

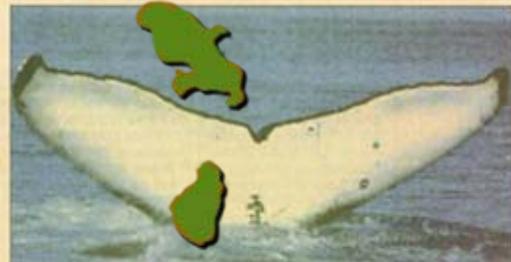
■ Pour une rencontre en toute tranquillité

Techniques d'approche et d'observation des baleines à bosse

- Ne jamais placer le bateau au milieu d'un groupe ;
- S'il y a plusieurs bateaux, ne pas encercler les baleines ;
- Ne jamais séparer une femelle de son baleineau ;
- Ne pas bloquer les individus contre des récifs ;

- Approcher la baleine par son côté ;
- Ne jamais la surprendre et se positionner sur son avant ;
- Toujours respecter une distance d'environ 50 mètres.

Les personnes ayant repéré des cétacés sont invités à relever la position sur le GPS et à contacter la réserve naturelle de Saint-Martin. Tél. : 0590.29.09.72.



La face intérieure de la caudale (queue de la baleine) présente un patron noir et blanc différent selon les individus.

Le contexte

Menaces sur la biodiversité

- ④ Surexploitation des ressources de la mer
- ④ Commerce illégal des espèces protégées
- ④ Pressions internationales sur la ressource
- ④ Vulnérabilité des écosystèmes face aux phénomènes naturels
 - Cyclones
 - Séismes
 - Volcanisme
- ④ Fragilité des écosystèmes face aux activités humaines

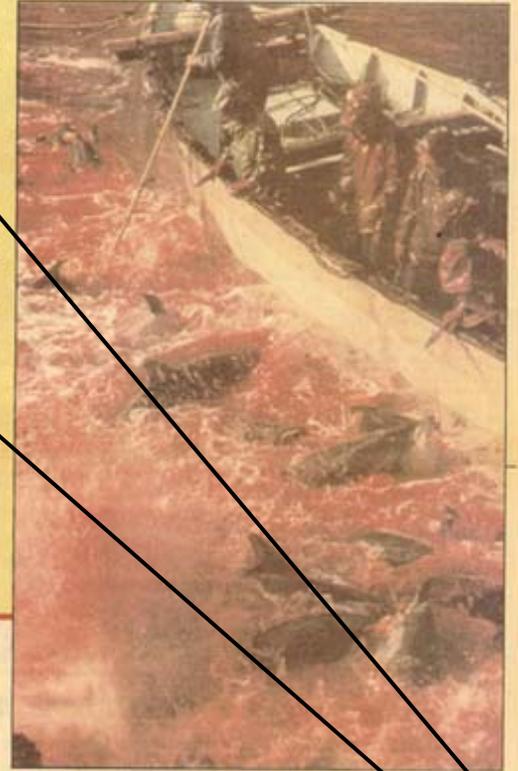


Le contexte

Menaces sur la biodiversité

Jeu 22 avril 1993	FRANCE-ANTILLES	Direction - Administration Rédaction - Publicité Place Bataillon
N° 7892 29 ^e année	LE QUOTIDIEN D'INFORMATION DES ANTILLES	BP 877 97207 Fort-de-France Cedex
4,00 F		Tél. 43.05.83 Télex. Fort 972077

Journée de la terre: arrêtez le massacre des cétacés



A l'occasion de la Journée de la terre, Lesley Sully, Greenpeace, l'équipe Cousteau, Madeleine de Grandmaison et le WWF partent en guerre contre le massacre de milliers de cétacés (baleines, dauphins, narvals...). Alors qu'à la mi-mai se tiendra au Japon une réunion déterminante pour la chasse des mammifères marins.

A l'occasion de la Journée de la terre, Lesley Sully, Greenpeace, l'équipe Cousteau, Madeleine de Grandmaison et le WWF partent en guerre contre le massacre de milliers de cétacés (baleines, dauphins, narvals...). Alors qu'à la mi-mai se tiendra au Japon une réunion déterminante pour la chasse des mammifères marins.

Handicaps structurels → Économie fragile

- Espaces insulaires
- Exigüité des territoires
- Étroitesse des marchés
- Ultrapériphéricité par rapport aux métropoles
- Cloisonnement transversal de l'espace caribéen
- Barrières linguistique, politique, législative

Handicaps structurels → Économie fragile

- Effets pervers de la mondialisation
- Dérégulation du commerce international
- Pression des multinationales
- Déclin de l'économie de plantation
- Déstabilisation des cultures d'exportation

Canne à sucre
Banane
Fleurs



Le sanctuaire **Les richesses de la mer**

Un enjeu scientifique & économique

Nécessité de :

- Gestion raisonnée des stocks
- Protection des espèces et de leur habitat → **Mise en place d'un sanctuaire**
- Éducation des populations
- Construction d'un secteur touristique attractif, durable et respectueux de la mer, fondé sur les ressources naturelles et culturelles
- Pratique de l'écotourisme en milieu terrestre et marin

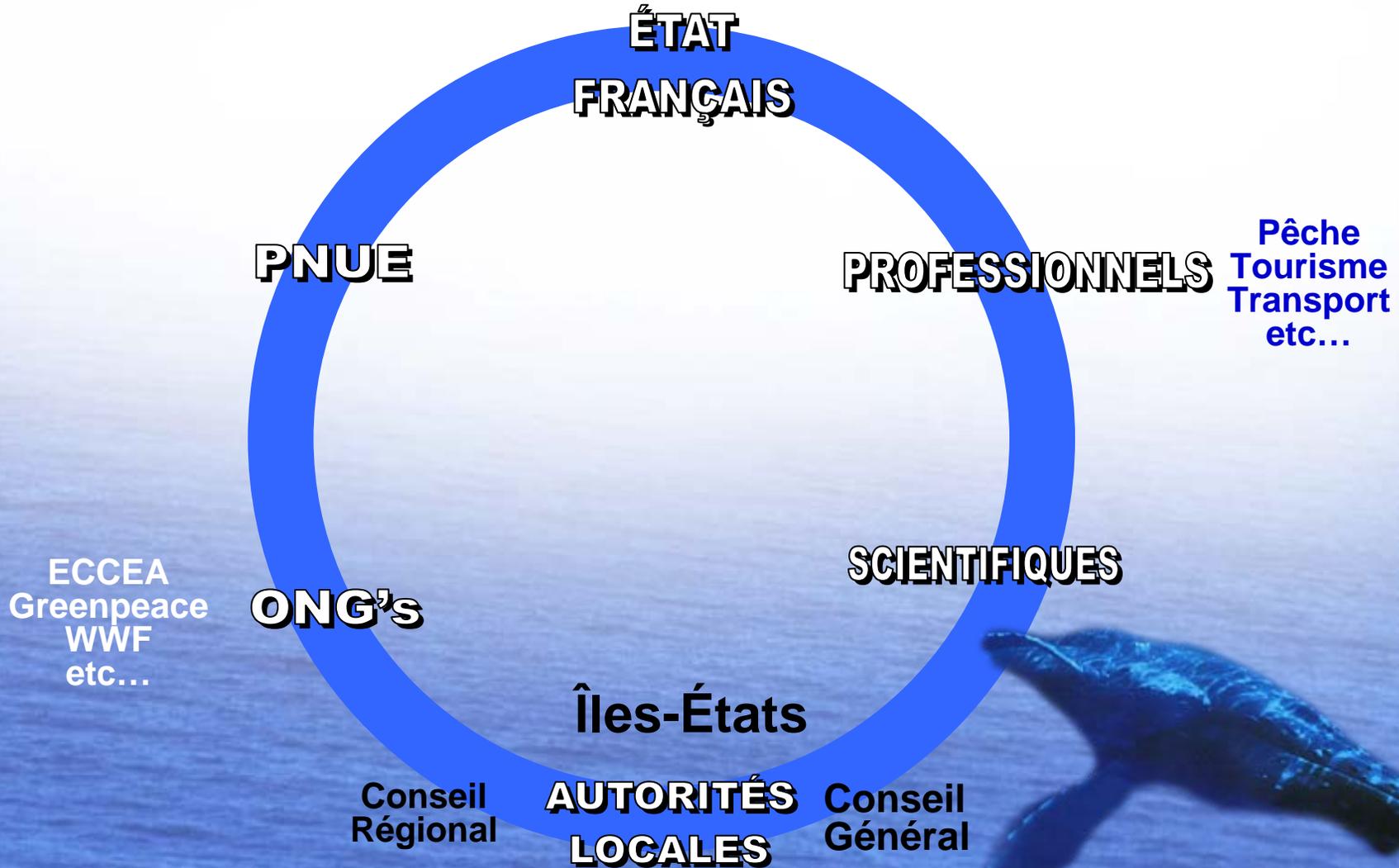


Le sanctuaire **Le Cadre Réglementaire**

Mer des Caraïbes = Mer Régionale

- Convention internationale pour la régulation de la chasse baleinière (1946)
- Décret de protection des cétacés (1971)
- Loi sur la zone économique exclusive et la protection des cétacés (1976)
- Loi sur les Parcs Marins
- Convention de Carthagène (1983) et Protocole SPAW (1990)
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC)





Exploiter notre héritage

2 choix incompatibles

Fructifier les INTÉRÊTS → Développement Durable

- Gestion raisonnée des ressources naturelles
Développement de l'industrie touristique autour des richesses naturelles : écotourisme marin et terrestre, découverte des récifs coralliens, des parcs marins, observation des cétacés et autres espèces, etc...

Dilapider le CAPITAL → Anti-développement

- Épuisement des stocks en les livrant aux appétits internationaux
- Destruction des habitats



Notre responsabilité devant le futur

**58^{ème} session plénière
de la CBI
Saint-Kitts & Nevis
16-20 juin 2006**

**MERCI
DE VOTRE ATTENTION**

Madeleine de GRANDMAISON

**Vice-Présidente du Conseil Régional de la Martinique
Présidente du Comité de Bassin de Martinique
Présidente du RIOB**